

Parquet contrecollé 3 plis, épaisseur 13-14mm, fabriqué en France

DECLARATION ENVIRONNEMENTALE

Selon les normes NF EN 15804:2012+A1:2014 et XP P01-064/CN:2014



Crédits photo : UFFEP

Version
sept-15

Date de publication
sept-15

Réalisation



Action initiée par



Avec le soutien de



GUIDE DE LECTURE

Abréviations >	ACV > Analyse de Cycle de Vie	DTU > Document Technique Unifié
	ADP > Abiotic Depletion Potential	RCP > Règles de Catégorie de Produits
	CSDND > Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux	UF > Unité Fonctionnelle
	DE > Déclaration Environnementale	UIOM > Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fabricant > Les fabricants sont les entreprises produisant en France des parquets contrecollés d'épaisseur 13-14 mm 3 plis répondant aux éléments de description ci-dessous.

Une liste d'entreprises pouvant se prévaloir de cette DE est disponible auprès des syndicats professionnels suivants :

UFFEP : 6 avenue de Saint Mandé, 75012 Paris (<http://batibois.org/parquets/>)

FNB : 6 rue François 1er, 75008 Paris (<http://www.fnbois.com/>)

Réalisation > Institut technologique FCBA - 10 rue Galilée - 77420 Champs-sur-Marne

RCP > Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, XP P01-064/CN:2014 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.

Vérification > **Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 :**

interne externe

Vérification par tierce partie : Henri Lecouls

Programme > Base INIES
www.inies.fr
Association HQE - 4, avenue du Recteur Poincaré - 75016 Paris



Date de publication > 30/09/2015

Terme de validité > 30/09/2020

Renseignements > Des éléments d'explication sont disponibles auprès des syndicats professionnels suivants :

UFFEP : 6 avenue de Saint Mandé, 75012 Paris (<http://batibois.org/parquets/>)

FNB : 6 rue François 1er, 75008 Paris (<http://www.fnbois.com/>)

Avertissement sur la comparabilité > **La comparaison de DE de produits de construction n'est possible que si :**

- ces DE sont conformes à la norme NF EN 15804:2012+A1:2014, et
- les mêmes exigences fonctionnelles définies dans les 2 DE sont satisfaites, et
- la performance environnementale et la performance technique de tous les systèmes, composants ou produits assemblés exclus sont identiques, et
- les quantités de matière exclues sont les mêmes, et
- les processus ou étapes du cycle de vie exclus sont les mêmes, et
- l'influence des systèmes de produits sur les aspects et impacts du bâtiment en exploitation est prise en compte.

DESCRIPTION DU PRODUIT

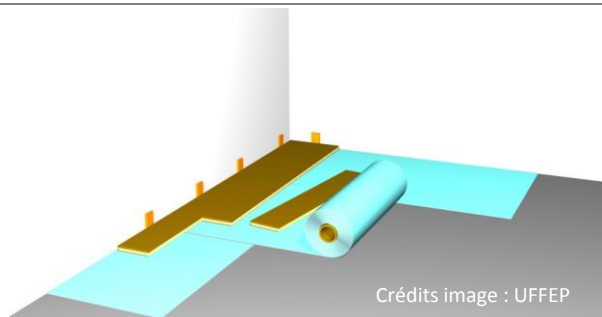
Utilisation > Le parquet est un revêtement de sol composé d'éléments en bois ou à base de bois dont la couche d'usure présente en tous points une épaisseur minimale de 2,5 mm et permet plusieurs rénovations. Le parquet contrecollé est en majorité constitué de 3 plis : un parement, une âme et un contreparement. Le parement, qui constitue la couche d'usure, est une essence noble de bonne dureté qui donne son nom au parquet. L'âme est en bois massif ou en panneaux dérivés de bois et le contreparement, souvent en bois résineux, sert à contrebalancer le parquet. Les 3 plis sont maintenus entre eux grâce à une colle.

Unité fonctionnelle > Assurer le revêtement d'1 m² de sol intérieur pendant la durée de vie de référence de 45 ans.

Identification > Le produit correspond à un parquet contrecollé 3 plis d'épaisseur 13-14 mm fabriqué en France, avec un parement de 3,2 mm en chêne, une âme en panneaux de 9 mm et un contreparement en bois résineux du nord d'une épaisseur de 2 mm ou en bois exotique d'une épaisseur de 1mm. Le parquet reçoit une finition vernis acrylique en usine et est posé en flottant sur une sous-couche PET. Le parquet contrecollé 13-14 mm est rénové 2 fois durant la vie de référence.

Preuves d'aptitude à l'usage > Sa fabrication est conforme à la norme NF EN 13489 et sa mise en oeuvre au DTU 51-11.

Représentation visuelle >



Principaux composants > Le tableau suivant décrit les principaux composants du produit installé ainsi que les quantités par unité fonctionnelle :

Composant	Matériau	Masse (kg / UF)
Parquet	Parement	2,2
	Âme	7,3
	Contreparement	0,7
	Colle	0,3
Vernis		0,1
Chutes de parquet		0,2
Sous-couche PET		0,1
TOTAL		10,9

Distribution et installation > Les emballages de distribution sont constitués de :

Emballage	Matériau	Masse (kg / UF)
Film	plastique	0,03
Cerclage	Plastique	0,01
Carton		0,06
Palette		0,23
TOTAL		0,32

Le taux de chute suivant a été considéré lors de l'installation dans le bâtiment : 2%

Déclaration de contenu > Le produit ne contient pas de substances figurant dans la Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation de l'Agence Européenne des Produits Chimiques.

PERIMETRE ET REPRESENTATIVITE

Type de DE > "Du berceau à la tombe"

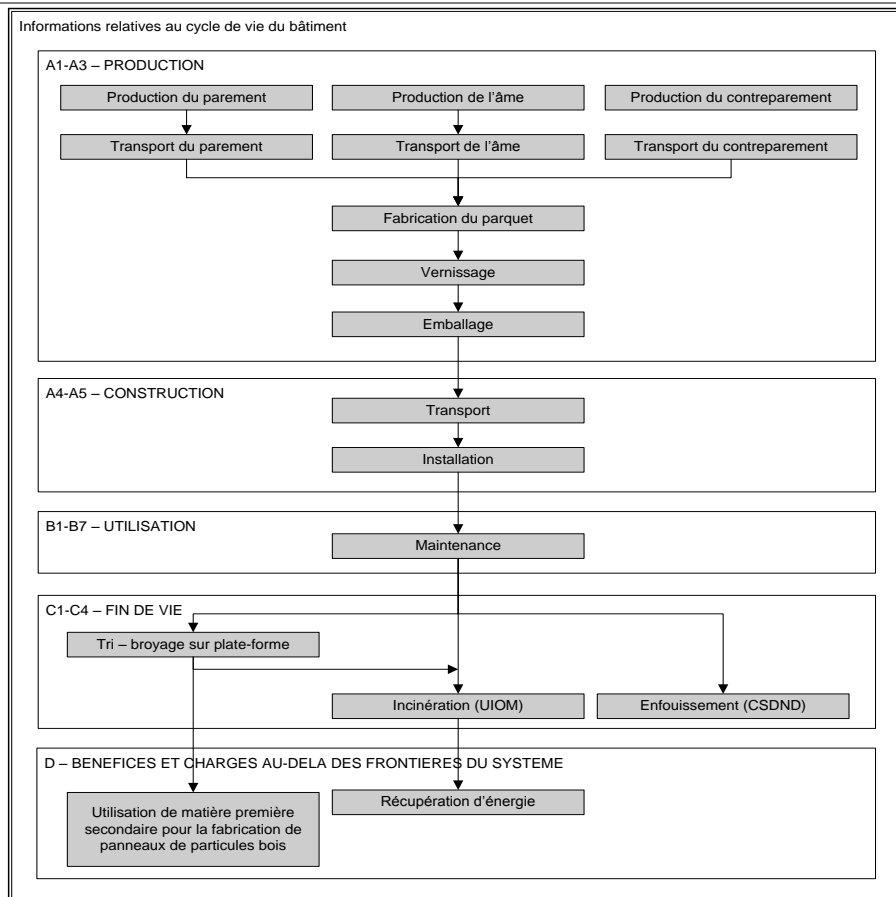
Etapes non prises en compte > En l'absence de données, la déconstruction n'a pas été modélisée (étape C1).

Représentativité > La présente DE est représentative d'un parquet contrecollé :
 - correspondant à la description faite dans la présente DE,
 - respectant les prescriptions techniques du DTU 51-11.

Caractère collectif > La présente DE est une déclaration collective. Elle représente le profil environnemental moyen d'un parquet contrecollé 3 plis d'épaisseur 13-14 mm fabriqué en France par les adhérents de l'UFFEP et/ou de la FNB, avec un parement de 3,2 mm en chêne, une âme en panneaux de 9 mm et un contreparement en bois résineux du nord d'une épaisseur de 2 mm ou en bois exotique d'une épaisseur de 1mm, avec une finition vernis acrylique, et posé en flottant sur une sous-couche PET.

Variabilité > Non calculée

Diagramme de flux des > processus de l'ACV



PARAMÈTRES ENVIRONNEMENTAUX ISSUS DE L'ACV

		Production	Construction		Utilisation			
		Matières premières, transport et fabrication	Transport	Installation	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement
		A1-A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4
Paramètres décrivant les impacts environnementaux								
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ éq. / UF	-9,22	0,331	1,1		3,33		
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF	9,04 E-07	4,95 E-08	4,99 E-08		1,85 E-07		
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ éq. / UF	0,043	0,00186	0,00297		0,00636		
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ éq. / UF	0,00741	0,000422	0,000401		0,000847		
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF	0,00265	4,16 E-05	0,000155		0,000452		
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF	1,64 E-05	1,84 E-08	9,75 E-07		6,01 E-06		
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF	147	4,7	11,7		26,5		
Pollution de l'air	m ³ / UF	920	20,3	46		464		
Pollution de l'eau	m ³ / UF	2,94	0,105	0,202		0,509		
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources								
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	35,1	0,0113	2,49		14,2		
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	233		-1,92		-12,8		
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF	268	0,0113	0,565		1,41		
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	277	4,77	16,1		42		
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	7,95		0,927				
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF	285	4,77	17,1		42		
Utilisation de matière secondaire	kg / UF	7,85 E-05		1,60 E-06				
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF							
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF							
Utilisation nette d'eau douce	m ³ / UF	0,1	0,000389	0,00519		0,0158		
Paramètres décrivant les déchets								
Déchets dangereux éliminés	kg / UF	0,144	0,000466	0,0115		0,172		
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF	1,78	0,00288	0,148		0,294		
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF	0,00201	8,76 E-07	7,61 E-05		0,000221		
Paramètres décrivant les flux sortants								
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF	0,265		0,235				
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF	2,74		0,239				
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF	1,37		0,0279				
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF			0,164		4,04		
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF			0,0238		0,584		

		Utilisation			Fin de vie				Bénéfices et charges hors frontières
		Réhabilitation	Utilisation de l'énergie	Utilisation de l'eau	Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Elimination	
		B5	B6	B7	C1	C2	C3	C4	D
Paramètres décrivant les impacts environnementaux									
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ éq. / UF					0,0569	7,95	4,31	-2,5
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF					8,77 E-09	9,77 E-09	8,07 E-09	-2,68 E-07
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ éq. / UF					0,000319	0,000579	0,000599	-0,00615
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ éq. / UF					7,14 E-05	0,000122	0,000149	-7,49 E-05
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF					9,20 E-06	1,62 E-05	0,000208	-0,000311
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF					6,12 E-08	9,27 E-08	5,25 E-08	-3,92 E-07
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF					0,844	1,19	0,526	-36,5
Pollution de l'air	m ³ / UF					4,15	9,64	24,4	-38
Pollution de l'eau	m ³ / UF					0,0185	0,036	0,024	-0,234
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources									
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF					0,0055	50,2	0,0066	16,8
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF						-130		
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF					0,0055	-80	0,0066	16,8
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF					0,87	4,68	0,593	-47,5
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF						-3,45		
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF					0,87	1,22	0,593	-47,5
Utilisation de matière secondaire	kg / UF								
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF								
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF								
Utilisation nette d'eau douce	m ³ / UF					0,000125	0,000152	0,00264	-0,00702
Paramètres décrivant les déchets									
Déchets dangereux éliminés	kg / UF					0,000299	0,00148	0,019	-0,0179
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF					0,00324	0,00374	1,58	-0,274
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF					3,51 E-07	4,84 E-07	2,23 E-06	-0,000156
Paramètres décrivant les flux sortants									
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF								
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF						5,22	5,83 E-05	0,135
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF								
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF							6,94	
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF							1	

SCÉNARIOS ET INFORMATIONS TECHNIQUES ADDITIONNELLES

Etape	Paramètre	Unité	Valeur		
Processus de construction	Véhicule et carburant utilisés	l / km	Camion semi-remorque avec consommation de gasoil : - à plein : 0,43 l / km, - à vide : 0,26 l / km.		
	A4				
	Transport jusqu'au site de construction	Distance	km	516	
		Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	%	Taux de chargement : 100% en masse Taux de retour à vide : 16%	
		Masse volumique en vrac des produits transportés	kg/m ³	739	
		Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	-	1	
		Intrants auxiliaires	kg / UF	Sous-couche PET : 0,06 kg/UF	
		Utilisation d'eau	m ³ / UF	Aucune	
		Utilisation d'autres ressources	kg / UF	Aucune	
		Energie consommée	MJ / UF	Aucune	
	A5				
	Installation dans le bâtiment	Déchets sur le site avant traitement	kg / UF	- Emballages plastiques : 0,042 kg/UF - Carton : 0,055 kg/UF - Palette : 0,225 kg/UF - Chutes de parquet : 0,217 kg/UF	
		Matières sortantes résultant du traitement des déchets	kg / UF	- Incinération en UIOM : 0,097 kg/UF - Recyclage : 0,179 kg/UF - Réutilisation : 0,225 kg/UF - Stockage en CSDND : 0,038 g/UF	
		Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	-	Sans objet	
	Utilisation liée à la structure du bâtiment	B2			
		Maintenance	Processus de maintenance	-	Ponçage puis vernissage
			Cycle de maintenance	-	Tous les 15 ans (2 applications / DVR)
			Intrants auxiliaires	-	0,66 kg de vernis / UF
			Déchets	-	1,35 kg de parquet / UF
		Consommation nette d'eau douce	-	Aucune	
		Intrant énergétique	-	Aucun	
B3					
Réparation		Processus de réparation	-	Aucun	
		Processus d'inspection	-	Aucun	
		Cycle de réparation	-	Aucun	
		Intrants auxiliaires	-	Aucun	
		Déchets	-	Aucun	
		Consommation nette d'eau douce	-	Aucune	
		Intrant énergétique	-	Aucun	
B4					
Remplacement		Cycle de remplacement	-	Aucun	
		Intrant énergétique	-	Aucun	
		Echange de pièces usées	-	Aucun	
B5					
Réhabilitation	Processus de réhabilitation	-	Aucun		
	Cycle de rénovation	-	Aucun		
	Intrant énergétique	-	Aucun		
	Intrant de matières	-	Aucun		
	Déchets	-	Aucun		
	Autres hypothèses pour l'élaboration de scénarios	-	Sans objet		
Durée de vie de référence	Durée de vie de référence	années	45		
	Propriétés déclarées du produit (à la sortie d'usine) et finitions	-	La conception et la fabrication du parquet sont conformes aux exigences de la norme NF EN 13489.		
	Paramètres théoriques d'application	-	La mise en oeuvre du parquet respecte les prescriptions techniques du DTU 51.11.		
	Qualité présumée des travaux, lorsque l'installation est conforme aux instructions du fabricant	-	Conforme au DTU 51.11.		
	Environnement extérieur	-	Sans objet		
	Environnement intérieur	-	10% d'humidité		
	Conditions d'utilisation	-	Moyenne		
	Maintenance	-	Ponçage et application d'un vernis tous les 15 ans.		

Etape	Paramètre	Unité	Valeur	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	Stockage de carbone durant l'utilisation	Quantité de carbone biogénique stockée	kg CO ₂ éq. / UF 15,5	
		Durée de stockage	années 45	
		Contribution à l'atténuation du changement climatique selon le PAS 2050:2011	kg CO ₂ éq. / UF -6,0	
Utilisation relative au fonctionnement du bâtiment	B6 - B7 Utilisation d'énergie Utilisation d'eau	Intrants auxiliaires	- Aucun	
		Consommation nette d'eau douce	- Aucune	
		Type de vecteur énergétique	- Aucune	
		Puissance de sortie de l'équipement	- Sans objet	
		Performance caractéristique	- Sans objet	
		Autres hypothèses pour l'élaboration de scénarios	- Sans objet	
Fin de vie du produit	C1 à C4	Processus de collecte	Collecte séparée	kg / UF 6,1
			Collecte en mélange avec d'autres déchets de construction	kg / UF 3
	Système de récupération	Réutilisation	kg / UF	Aucun
		Recyclage	kg / UF	5,2
		Valorisation énergétique	kg / UF	Aucun
		Elimination	Incinération en UIOM	kg / UF 1,6
		Stockage en CSDND	kg / UF 2,3	
		Autres hypothèses pour l'élaboration de scénarios	-	Scénario moyen français des déchets bois de construction (rapport FCBA / CSTB / DHUP / CODIFAB / FBF, Convention DHUP / CSTB 2009 Action 33 Sous-action 6 ACV & DEP pour des produits et composants de la construction bois – Volet 2 Prise en compte de la fin de vie des produits bois, 2012)

EMISSIONS DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTÉRIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT L'ÉTAPE D'UTILISATION

Etape	Paramètre	Unité	Valeur	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B1 Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Émissions réglementaires de polluants volatils dans l'air intérieur selon l'arrêté du 19 avril 2011	- COVT : 152 µg/m ² /h Formaldehyde : 7,7 g/m ² /h	
		Émissions dans l'air intérieur	Autres émissions de polluants volatils dans l'air intérieur hors étiquette réglementaire	- Sans objet
			Émissions radioactives naturelles	- Sans objet
		Autres informations sur la qualité sanitaire des espaces intérieurs	- Sans objet	
	Émissions dans l'eau	Eau destinée à la consommation humaine	-	Sans objet car ce produit n'est pas en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.
		Eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique	-	Sans objet car ce produit n'est en contact ni avec les eaux de ruissellement, les eaux d'infiltration, les eaux de surface ou la nappe phréatique.
	Émissions dans le sol		-	Sans objet

CONTRIBUTION DU PRODUIT À LA QUALITÉ DE VIE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

Etape	Paramètre	Unité	Valeur	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B1 Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Qualité de vie	Confort hygrothermique	- Calcul de la résistance thermique selon la norme EN 12664 : R (m ² .K/W) = 0,08
			Confort acoustique	- Aucune donnée collective disponible
			Confort visuel	- Pas d'essai réalisé
			Confort olfactif	- Aucune mesure n'a été effectuée
			Autres informations sur le confort	- Sans objet

